

Le Collège communal de la Ville de SPA prie Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal de bien vouloir assister à la séance du conseil communal qui aura lieu à l'Hôtel de Ville le **jeudi 1^{er} mars 2018 à 20 heures.**

SEANCE PUBLIQUE

1. Ordonnance de police administrative générale. Modification.
2. Arches sous le pont du viaduc de chemin de fer. Convention avec Infrabel.
3. Chalet du parc. Renouvellement du bail commercial. Nouvelles conditions.
4. Marché de travaux. Giratoire Villa Royale. Travaux des abords et trottoirs. Marché conjoint SPW/DGO1 : N62. Travaux d'aménagement entre les PM 22.370 et 22.630 et création du giratoire de la Gare. Approbation des conditions, du mode de passation et financement.
5. Appel public pour la constitution d'une réserve de recrutement d'ouvriers qualifiés (mécaniciens).
6. Appel public pour la constitution d'une réserve de recrutement d'employés d'administration (D4/D6).
7. Subventions 2018. Répartition.
8. Centre culturel. Adoption du contrat programme 2018-2022.
9. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 25 janvier 2018. Approbation.

Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Luc PEETERS en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

10. Point supplémentaire inscrit à l'ordre du jour par le conseiller communal Luc PEETERS. Motion du conseil communal de Spa concernant les visites domiciliaires.
11. Communications.

HUIS CLOS

12. Contrôle du stationnement à durée limitée. Désignation d'agents communaux chargés de constater les infractions.
13. Finances communales. Provisions de trésorerie.
14. Personnel communal. Utilisation de véhicules à moteur personnels par les agents communaux pour les besoins du service. Modalités de calcul et de liquidation de l'indemnité pour frais de parcours.
15. Personnel administratif. Mise en disponibilité pour cause de maladie d'employés d'administration.
16. Personnel enseignant. Enseignement artistique à horaire réduit. Domaine de la musique. Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un professeur de formation instrumentale/spécialité piano et d'un professeur chargé de l'accompagnement piano.
17. Enseignement artistique à horaire réduit. Ratifications de décisions du Collège communal.
18. Enseignement fondamental. Ratification de décisions du Collège communal.

Spa, le 21 février 2018

Par le Collège:

Le Directeur général faisant fonction,
(s) S. BROOS

Le Président,
(s) J. HOUSSA